



## Procédure de consultation

---

### Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

#### Modification de l'ordonnance sur l'encouragement du sport; création d'un service de signalement national et indépendant pour le sport suisse

La modification de l'ordonnance sur l'encouragement du sport vise à fixer les conditions minimales en matière d'éthique et de sécurité dans le sport auxquelles les organisations sportives devront satisfaire à l'avenir si elles entendent bénéficier d'aides financières de la Confédération.

Date d'ouverture: 23 février 2022

Date limite: 1<sup>er</sup> juin 2022

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:  
[https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2021/125/cons\\_1](https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2021/125/cons_1)

4 mars 2022

Chancellerie fédérale

